

NOXXON ANNONCE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL DE 0,5 M€ PAR PLACEMENT PRIVÉ D' ACTIONS

Berlin, Allemagne, 14 janvier 2020, 8h00 CET - NOXXON Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALNOX), société de biotechnologie développant principalement des traitements contre le cancer en ciblant le microenvironnement tumoral (MET), annonce aujourd'hui qu'à la suite de discussions avec des investisseurs, la société a reçu des engagements pour un investissement de 0,5 M€ dans le cadre d'un placement privé.

« Nous sommes heureux de bénéficier du soutien continu de la communauté des investisseurs, particulièrement des investisseurs européens et américains qui ont une vision long-terme et continuent de soutenir la stratégie de NOXXON. Ils ont également investi dans les augmentations de capital l'année dernière. Cet investissement apporte des capitaux supplémentaires à la société et nous permet de poursuivre l'essai de phase I/II du NOX-A12 en combinaison avec la radiothérapie comme traitement de 1^{ère} ligne chez les patients atteints d'un cancer du cerveau, ce qui reste l'un des principaux objectifs cliniques de NOXXON. Comme pour le précédent placement privé, qui a convaincu des investisseurs de long terme, ce financement n'est assorti d'aucun bon de souscription ou autre option de ce type », **a déclaré Aram Mangasarian, Président Directeur Général de NOXXON.**

Le prix convenu avec les investisseurs de 0,51 € par action représente une décote de 26% sur la moyenne des cours de clôture des actions au cours des sept jours de bourse du 31 décembre 2019 au 9 janvier 2020. A ce titre, il est prévu que 980 389 actions nouvelles soient émises dans le cadre de ce financement. La clôture et le règlement de cette transaction devraient avoir lieu au cours des sept prochains jours.

Voir l'annexe du présent communiqué de presse pour plus de détails sur la dilution liée à cette opération.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

NOXXON Pharma N.V.

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général
Tél. +49 (0) 30 726 247 0
amangasarian@noxxon.com

NewCap

Alexia Faure
Tél. +33 (0) 1 44 71 98 51
afaure@newcap.fr

À propos de NOXXON

Les produits oncologiques développés par NOXXON agissent sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire anticancéreux par la rupture de la barrière de protection tumorale et l'inhibition de la réparation tumorale. En neutralisant des chimiokines dans le microenvironnement tumoral, NOXXON associe son approche à celle d'autres types de traitement afin d'affaiblir les défenses tumorales contre le système immunitaire et d'augmenter l'impact thérapeutique. Son programme phare, le NOX-A12, s'appuie sur un long développement clinique et de nombreuses données de sécurité. Les premiers résultats de l'essai clinique de phase I/II sur l'association de NOX-A12 avec le Keytruda®, chez des patients atteints d'un cancer métastatique colorectal ou du pancréas, ont été publiés et de prochaines études dans ces indications sont en cours de planification. En septembre 2019, la société a initié une autre étude avec le NOX-A12 dans le cancer du cerveau en association avec la radiothérapie, qui a obtenu le statut de médicament orphelin aux États-Unis et en Europe pour le traitement de certains cancers du cerveau. Le deuxième actif de la société en développement clinique, le NOX-E36, agit sur le microenvironnement tumoral en ciblant le système immunitaire inné. NOXXON prévoit d'évaluer l'action de NOX-E36 chez les patients atteints d'un cancer du pancréas, en monothérapie ainsi qu'en association. Plus d'informations sont disponibles sur : www.noxxon.com.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.



<https://www.linkedin.com/company/noxxon-pharma-ag>



https://twitter.com/noxxon_pharma

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives ou des termes se rapportant aux développements futurs ou futurs, ainsi que les négations de telles formulations ou termes, ou une terminologie similaire. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. La société ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication.

Annexe :

Impact sur le capital de l'actionnaire

Sous réserve de la réalisation de toutes les lettres d'intention, le nombre d'actions avant l'opération, soit 13 473 831, serait augmenté de 980 389 pour atteindre un total de 14 454 220 actions. Un actionnaire qui détenait 1,000% du capital social de la société avant le placement privé en détiendrait 0,932% après la transaction. Sur la base des informations comptables consolidées au 30 juin 2019, telles qu'ajustées ultérieurement pour l'augmentation de capital de juillet 2019, le placement privé d'août 2019 et les exercices de bons de souscription d'actions intervenus, les capitaux propres par action ordinaire sont ajustés par cette opération de -0,199€ à -0,151€.